



# BOUCLANS

SEPTEMBRE 2021

INFOS

Chers concitoyens,

L'été s'achève tranquillement, avec les aléas météorologiques que l'on connaît. Gageons que vous aurez tout de même pu profiter des moments d'accalmie qu'offrent les vacances, et que l'automne nous réserve encore quelques belles journées.

La vie municipale a pour autant suivi son cours. Le projet périscolaire abordera dans les semaines à venir la phase concrète de début des travaux, dès lors que le conseil municipal aura pu valider le choix des entreprises retenues dans l'appel d'offre. Alors que nous nous inquiétons à juste titre des rumeurs persistantes de pénurie des matières premières et de l'indisponibilité de nombreuses entreprises, les nouvelles sont plutôt rassurantes : d'une part, nous avons des réponses pour l'ensemble des lots de l'appel d'offre, et d'autre part les prix proposés, bien que supérieurs aux estimations, restent contenus dans des proportions qui ne remettent pas en cause le projet. Ce n'est pas la situation de plusieurs communes de notre territoire, qui pour des raisons de surcoûts prohibitifs ont dû repousser leurs projets d'investissements. Vous aurez le loisir de découvrir le détail dans un prochain compte rendu de conseil municipal.

Sachez également qu'un audit financier prospectif de la commune a été réalisé par la Direction Générale des Finances Publiques à notre demande, afin d'évaluer l'impact de nos projets sur nos finances. Les conclusions tout à fait positives révèlent que notre capacité d'autofinancement restaurée en 2020 et notre endettement en baisse permettent d'envisager sereinement la réalisation de ces projets dans les conditions prévues, puis afficher une situation financière saine en fin de mandat.

Du côté du lotissement des Hauts d'Ambre, là aussi, les choses avancent puisque les travaux primaires sont enfin terminés. Les derniers PV de réception des concessionnaires sont attendus afin que les parcelles soient proposées à la vente. Ne vendons pas la peau de l'ours avant de l'avoir tué, mais plus de la moitié des parcelles font déjà l'objet d'une réservation de principe, ce qui est encourageant.

La rentrée sera marquée par l'ouverture des nouveaux services publics de Bouclans :

Une agence postale communale totalement rénovée et dont les horaires d'ouverture élargis permettront un meilleur accès aux services postaux pour les bouclanais et les habitants des communes environnantes.

Un espace France Services, nous permettant de disposer sur place d'interlocuteurs qualifiés à même de nous guider dans nos démarches auprès de neuf administrations nationales.

Ces services situés dans les locaux de la Poste ouvriront leurs portes le 5 octobre prochain. La notion de service public et de proximité retrouvée à Bouclans prend à nouveau tout son sens. Soyons conscients de cette chance, car en effet, seulement 1000 espaces France services existeront en France, tandis que 3 seulement figurent sur notre territoire des Portes du Haut Doubs.

Tout cela témoigne du dynamisme et de l'attractivité de Bouclans, et suffit à démontrer que les écueils à surmonter en valent la peine !

A l'heure où j'écris ces lignes, l'équipe municipale et les commissions réfléchissent d'ores et déjà aux événements plus festifs de fin d'année ou début 2022 (Bouclethon, repas des anciens, vœux du Maire, ...). Un sentiment mêlé d'optimisme et de prudence nous motive, puisque la situation sanitaire semble s'améliorer, mais nous ne sommes pas à l'abri d'un revirement de situation ou de règles de sécurité renouvelées qui remettrait en cause ces moments. Alors, préparons avec espoir ces moments de convivialité tant attendus, mais gérons avec réalisme en fonction de l'évolution du contexte, ce que chacun comprendra aisément.

Bonne rentrée à tous

Martial Hirtzel

# RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 septembre 2021

**Membres présents :** Mmes Nathalie DEFRASNE , Virginie DUEDE-FERNANDEZ, Mélanie GRUET, Frédérique POUPENEY, Virginie SIMONIN et MM. Christophe AURIOL, Michel BELOT, Joël BOURRAT, Vincent BOUVERESSE, Valentin BUGNET, Jean-Pierre GUEY, Martial HIRTZEL, Jean-Marie ISABEY, Alexis MARTIN et Gino MICHEL.

**Excusées :** Fleur MANZONI (procuration Martal HIRTZEL); Oriane POMMEY (procuration Nathalie DEFRASNE); Estelle VERDOT (procuration Frédérique POUPENEY)

**Absente :** Joséphine PERROT-MINOT

**Secrétaire de séance :** Joël BOURRAT

## EXONERATION PARTIELLE DE LA TAXE FONCIERE DES PROPRIETES BATIES - TFPB

Le maire explique que les communes et les EPCI à fiscalité propre doivent délibérer avant le 1er octobre 2021 sur l'exonération de 2 ans de TFPB en faveur des constructions nouvelles, reconstructions et addition de construction à usage d'habitation.

Le Conseil Municipal après en avoir débattu valide le principe d'une limitation de l'exonération de la TFPB à 60% pendant 2 ans pour les contribuables pouvant en bénéficier.

## VALIDATION DES TRAVAUX DE L'AGENCE POSTALE & France SERVICE

La création de l'agence postale communale et de l'établissement France service nécessite des travaux de remise en état d'agencement des locaux.

Ces travaux sont réalisés par la commune, et bénéficient d'une aide de la Poste à hauteur de 35 000€ maximum, actuellement, des travaux à hauteur de 26 802.30 € ont déjà fait l'objet d'une validation préalable de la Poste.

Le Conseil Municipal valide les travaux envisagés pour la réalisation de l'agence postale communale et France service par 18 voix pour.

## DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR

Le maire rappelle que dans le cadre du budget Investissements 2021, des travaux de voirie ont été programmés, et un plan de financement adopté par le conseil municipal. Pour certaines de ces réalisations, des subventions ont été sollicitées auprès des services du Département, dans le cadre de l'aide aux territoires.

Compte tenu des classifications des voiries, la commune a la possibilité d'obtenir en complément une aide au titre de la DETR concernant le chemin du Grand Plain et la rue du Château.

Après avoir entendu l'exposé, le conseil municipal valide la demande de subvention auprès de la DETR pour la réfection des chemins suivants :

Chemin du Grand Plain : 4 687 € HT

Rue du Château : 19 710 € HT

Total 24 397 € HT

Et valide le plan de financement suivant :

DETR prévisionnelle (30%) : 7 319 €

Autofinancement : 17 078 € HT

et donne mandat au maire pour la mise en œuvre de ces décisions par 18 voix pour.

## PRESENTATION DU RETOUR DE L'APPEL D'OFFRE DU PROJET PERISCOLAIRE

L'appel d'offre conduit pour le projet périscolaire est clos depuis le 30 juillet 2021.

Chacun des 18 lots a fait l'objet d'au moins une réponse.

Le classement sur le critère « prix » avant analyse des valeurs techniques est présenté aux membres du conseil municipal. L'écart de + 14% par rapport aux estimations s'explique principalement par la forte hausse de certaines matières premières (dont acier, bois transformé, ...), mais aussi par la forte sollicitation des entreprises dans certains corps de métier.

Lors d'une rencontre le 8/09 avec le maître d'œuvre, il a été convenu de demander des précisions ou alternatives techniques sur certains lots, avant validations définitives à soumettre au prochain conseil municipal.

**L'analyse financière prospective de la DGFIP, demandée par le Département et présentée aux membres du conseil, montre une amélioration de la capacité d'autofinancement depuis 2020 après une relative fragilité en 2018 et 2019, d'endettement restent très favorables au 31/12/25 malgré les investissements prévus, de même que les indicateurs relatifs au fonctionnement. L'analyse en conclut que les investissements prévus sont à la portée de la commune.**

## DEMANDE D'ACHAT DE TERRAIN

L'entreprise METEHOR (Vauchamps) sollicite la commune pour acheter le terrain jouxtant l'usine. Depuis l'accord initial donné par l'ex commune de Vauchamps, ce terrain a été prévu en partie constructible (+ NJV) dans le PLUi. Le conseil municipal valide le prix de vente de l'ensemble de la parcelle à 15€ / m2 avec bornage à la charge de l'acheteur par 18 voix pour.

## **CONVENTION AVEC LA POSTE POUR LE CENTRE DE TRI LOCAL**

Suite à la création de l'agence postale communale, la Poste souhaite conserver l'usage des locaux situés à l'arrière du bâtiment, comme centre de tri. Il y a lieu d'actualiser la convention afin de définir le loyer en fonction des nouvelles surfaces mises à disposition. Ce nouveau loyer s'appliquera à compter du mois de septembre 2021 inclus.

Le Conseil Municipal décide la fixation du loyer du centre de tri situé au 1 rue de la Poste à 1105,37 € par trimestre par 18 voix pour.

## **TRANSFERT DE L'ETAT CIVIL DE VAUCHAMPS A BOUCLANS**

Depuis la création de la commune nouvelle, les registres d'Etat Civil de Vauchamps sont toujours conservés sur place dans l'ancienne mairie annexe.

Pour des raisons de sécurité et de facilité lors des demandes d'extraits d'Etat Civil, il est proposé de transférer ces registres au secrétariat de la mairie de Bouclans.

Le Conseil Municipal valide par 18 voix pour.

## **INFORMATIONS DIVERSES**

- L'école accueille 97 enfants : 25 PS/MS, 20 GS/CP, 26 CE1/CE2, 26 CE2/CM1/CM 2
- Le bornage des parcelles a été effectué par le cabinet JAMEY fin juillet 2021, le retour du cadastre pour l'enregistrement des parcelles est Ok, la vente des parcelles pourra avoir lieu courant octobre.
- Le 16 septembre, des bénévoles du BOUCLETHON et des conseillers se sont réunis en vue de l'organisation de l'édition 2021 du BOUCLETHON.

De l'avis général, les conditions sanitaires actuelles permettent d'envisager une édition du Bouclethon 2021. Toutefois, des incertitudes demeurent, et un réflexe de prudence s'impose. L'édition 2021 sera « hybride » et conduira à penser les animations en conséquence (extérieures et intérieures) pour permettre une participation sans crainte à tout ou partie de l'organisation de la journée. Les associations seront associées à la préparation de cette journée.

## **Prochaine réunion de préparation : 13/10/2021 à 20h30 à l'espace culturel, venez nombreux vous investir dans cette aventure humaine !**

### **Atelier Yoga**

Le Service Prévention d'Eliad, Association d'Aide à la Personne, propose l'animation de différents ateliers sur la santé, destinés aux Aidants accompagnants, quotidiennement ou ponctuellement, un proche âgé et/ou malade, ou en situation de handicap. Ces ateliers sont susceptibles d'intéresser les Aidants de Bouclans et des com-

munes environnantes. Un atelier Yoga sera animé dans la commune. Une participation de 40 euros pour 10 séances sera demandée aux participants. L'essentiel du financement est assuré grâce au soutien de la Confédération des financeurs du Doubs, AG2R La Mondiale et de la Plateforme de répit Aidants Grand Besançon - Doubs central.

## **Séances : le vendredi de 14h à 15h30 à partir du 12 novembre 2021**

### **Ateliers Bons Jours**

La Mutualité Française Bourgogne franche Comté propose :

### **une réunion d'information le 11 octobre de 10h à 12h à la salle Citoyens,**

à destination des plus de 60 ans sur les ateliers Bons Jours, dont l'objectif commun est de préserver l'autonomie : Les ateliers : Nutrition – Equilibre – Force et forme au quotidien - Peps (mémoire) – Sommeil – Tonus – Vitalité/mieux vivre – En voiture je me rassure – Mieux vivre chez soi – Les 5 sens. Lors de cette réunion les participants se prononceront sur leurs préférences et à partir de 6 participants, les ateliers seront programmés à Bouclans. Aucune participation financière ne sera demandée par le partenaire.

### **Garage à vélo vers l'abri de bus**

N. DEFASNE évoque la demande des familles concernant l'installation d'un garage à vélos avec cadenas près de l'abri de bus, pour les collégiens. Le conseil municipal étudiera la faisabilité.

### **Repas des anciens**

Au vue de l'amélioration de la situation sanitaire, le conseil municipal souhaite renouer avec la tradition d'un repas des anciens. La date sera précisée prochainement après une rencontre des Amis du Gour.

### **CCPHD**

La CCPHD a conventionné avec la Chambre d'agriculture interdépartementale 25-90 dans le cadre du projet de développement du maraichage sur le territoire. 5 terrains ont été retenus pour une étude approfondie, afin de vérifier leur compatibilité avec le projet, dont un à Bouclans de 2,7 ha situé à gauche de l'entrée du chemin de la déchèterie. L'étude de faisabilité va débiter.

### **PLUI**

La définition des zonages, entamée depuis septembre 2019 est désormais terminée.

## **Organisation de permanences en mairie en novembre 2021.**

## **Organisation d'une réunion publique à Bouclans le 22 octobre 2021.**

---

# LA VOIX DES ELUS DE LA LISTE NON MAJORITAIRE

---

Christophe Auriol, Vincent Bouveresse, Josephine Perrot-Minot, Estelle Verdot

---

## INFORMATIONS

---

**Ouverture de la future agence postale  
communale et de l'établissement  
France Services le 5 octobre**

Mardi : 9h à 12h  
Mercredi 9h à 12h—14h à 18h30  
Jeudi : 9h à 12h  
Vendredi : 9h à 12h—14h à 18h30  
Samedi 9h à 12h

**Retours sur la rénovation de la rue de la déchèterie :**

Certains nous interpellent en regrettant que nous n'ayons pas réalisé la rénovation intégrale du chemin tout de suite. La raison est budgétaire. 2021 a été consacrée à la prise en compte des urgences les plus marquées. Le chemin de la déchèterie, dans la partie traitée, en faisait partie avec des ornières et des trous de plus en plus nombreux et empirant chaque année. D'autres voies à Bouclans méritaient aussi un traitement d'urgence tant les dégradations étaient importantes et gênantes. Mais il n'était pas possible de financer dans le même exercice comptable l'ensemble de la voirie qui le mérite. Chaque année, une tranche de travaux sera prévue pour progressivement restaurer les chaussées abîmées au cours du mandat.

Ces réflexions, ces choix, ne sont pas pris entre élus seuls mais font l'objet de consultations préalables auprès des entreprises spécialisées et/ou des techniciens du Département ou de la communauté de commune par exemple. Certes, ils n'ont pas valeur de vérité absolue, mais de conseils. Ils tiennent compte du meilleur usage des deniers publics d'une part, de la capacité financière de la commune d'autre part, et lorsque c'est nécessaire d'ajustements ou compléments ultérieurs pour parfaire un premier investissement.

Vos messages sont très appréciés, ils témoignent de votre intérêt pour l'aménagement de notre village, et soyez assurés que toutes les remarques ou conseils

formulés sont pris en compte à leur juste valeur, même si leur mise en oeuvre ne peut pas toujours être immédiate.

*Pourquoi ces choix :*

*Chacun a pu constater qu'auparavant, il était nécessaire de mordre sur les bas-côtés pour croiser un véhicule en sens inverse sur la chaussée d'accès à la déchèterie. Si l'élargissement a été opéré sur un seul côté de la chaussée, c'est pour des raisons techniques : du côté droit en venant de la départementale, les poteaux télécom sont très près du bord de la route et les fils sont assez bas. Élargissant du côté gauche cet écueil est évité. Alors oui, vous avez raison, le bas-côté droit n'a pas fait l'objet d'une reprise et d'un nouveau revêtement. Ceci est volontaire dans un premier temps, de façon à ce que la circulation reste centrée sur la partie revêtue sur la nouvelle largeur, et que les conducteurs n'aient pas la tentation de mordre à nouveau sur ce bas-côté. En effet, plus une voie est large, moins les véhicules ralentissent en se croisant, tandis que dans le dispositif actuel le croisement est rendu possible dans de bonnes conditions à vitesse.*



### Déchets sauvages

Les articles R. 632-1 et 635-8 du code pénal interdisent et sanctionnent de peine d'amende allant de 68 € à 1500 € les dépôts de déchets.



### Défibrillateur

Le défibrillateur de Ambre a été changé de place. Il se trouve désormais à la croisée de la rue de la Crait et du chemin du gour.

Une pile de bois d'affouage a été volée sur le territoire de la commune, une enquête est en cours avec l'ONF. De tels agissements entre citoyens d'une même commune sont incompréhensibles et inacceptables. Les affouagistes contribuent à l'entretien de nos forêts, au prix d'efforts parfois pénibles pour les plus anciens. L'auteur de ce méfait est instamment prié de restituer le bois volé.

---

## MÉDIATHÈQUE

---

### Horaires d'ouverture de la médiathèque municipale :

mardi : 10h – 12h  
mercredi : 10h – 12h et 14h – 17h30  
vendredi : 10h – 12h et 15h30 – 19h  
samedi : 10h – 12h

### Inscription :

Habitants de Bouclans : 8€ par famille\* et par an  
Habitants d'une autre commune : 10 € par famille\* et par an  
Carte Avantages Jeunes : inscription individuelle

*\*famille = personnes résidant au même domicile*

### Conditions de prêt :

3 livres, 1 CD et 1 DVD par personne, pour une durée de 4 semaines

### PASS SANITAIRE :

Depuis le 9 août, un pass sanitaire est demandé afin de pouvoir accéder à la médiathèque municipale. Les personnes n'ayant pas de pass sanitaire peuvent se présenter au « drive » de la médiathèque municipale le vendredi de 17h à 19h pour rendre leurs documents et emprunter une sélection (contacter la bibliothécaire avant de venir, par mail ou par téléphone, pour préciser vos souhaits de lecture).

---

## VIE ASSOCIATIVE

---

### Association des donneurs de sang.



En cette 2ème rentrée de crise sanitaire, on nous annonce un manque de 500 dons de sang par jour, mais nous savons que nous pouvons compter sur la générosité des donneurs de Bouclans et ses environs, fidèles à nos rendez-vous depuis tant d'années.

Les prochaines collectes pour 2021 auront lieu à l'Espace Culturel le 13 octobre et le 15 décembre, et celles de 2022, le 9 février, 13 avril, 8 juin, 10 août, 12 octobre et 7 décembre.

Les primo donneurs (1<sup>er</sup> don) peuvent se rendre directement à ces collectes, ils seront reçus par le personnel de l'Établissement Français du Sang, mais aussi par Noëlle et les bénévoles de l'association. Pour ceux qui ont déjà donné leur sang, il est préférable de prendre rendez-vous. Ceci pour éviter ce qui est arrivé au printemps 2021 à des donneurs qui s'étaient présentés spontanément et qui se sont vus refusés. Nous rappelons que nous sommes soumis aux directives de l'EFS, et comprenons que cette déconvenue ait pu en blesser certains, c'est pourquoi nous renouvelons nos excuses auprès de ces généreuses personnes.

Pour plus d'informations sur les modalités de prise des rendez-vous, vous pouvez contacter :  
Noëlle ANDRE au 06 80 66 42 07.

*Au nom des malades, merci de votre geste*

## Comité d'Animation culturel

Mesdames, Messieurs

Lors de l'assemblée générale du 2 octobre 2020, nous n'avons pu constituer notre « new » bureau.

Par la suite, les conditions sanitaires ne nous ont pas permis de programmer l'AGE afin de réaliser l'élection des nouveaux membres du bureau.

L'assemblée générale extraordinaire 2021 aura donc lieu le vendredi 8 octobre 2021 à 20h30.

Le Pass sanitaire ou un test PCR de moins de 72 h sera obligatoire pour pouvoir y participer.

Afin de vous recevoir dans les meilleures conditions sanitaires, votre inscription est impérative. Nous informerons en temps voulu les inscrits de la salle choisie.

Les personnes qui sont intéressées par notre association mais qui ne pourront remplir les conditions sanitaires demandées (pass, test PCR...) ont la possibilité de nous contacter afin de nous faire savoir leur engagement.

En espérant vous trouver nombreux et nombreuses pour continuer cette aventure nous vous donnons rendez-vous à cette réunion du 8 octobre 2021.

N'oubliez pas de vous inscrire auprès des contacts ci-dessous par mail ou téléphone à votre convenance ou de nous faire part de votre engagement si vous ne pouvez être présents à l'AGE du 08/10/2021.

Bien cordialement,

Le Comité des fêtes de Bouclans

Contacts :

Xavier 06.80.65.52.69

[ferniot@wanadoo.fr](mailto:ferniot@wanadoo.fr)

Corinne 06.34.12.65.94

[corinne.isabey@club-internet.fr](mailto:corinne.isabey@club-internet.fr)

## Cours de stretching

Les cours de Stretching assurés par Mélanie Isabey reprennent la semaine du 13 septembre 3 cours d'1h sont proposés dans la semaine : le mardi à 10h30 et 19h45 ; le jeudi à 9h00.

Pour plus de renseignements voici l'adresse de contact : [stretchingbouclans25@gmail.com](mailto:stretchingbouclans25@gmail.com)

## Les Amis du Gour

Vous propose un repas « TETE DE VEAU »  
le vendredi 15 octobre 2021

au restaurant de Champlive à 12 heures.

Ce repas comprend un apéritif, tête de veau ou truite (à précisez lors de l'inscription), dessert, café, vin compris.

**Prix 21€.**

Inscription jusqu'au 9 octobre auprès de la trésorière  
Claudine BAUD

**Tel. 06 73 11 50 41 ou par mail : [rclbaud49@sfr.fr](mailto:rclbaud49@sfr.fr)**

Pour rappel, il faut arriver masquer au restaurant, présenter son pass sanitaire (QRcode sur smartphone ou papier) ou un test PCR de moins de 72 heures.

Ouvert à tous ceux que ça peut intéresser.



## L'association musicale

Depuis plus de 30 ans, l'atelier musical du Plateau de Bouclans accueille petits et grands, débutants ou confirmés.

Les cours d'instruments sont individuels et dispensés par des professeurs diplômés. Ce mode d'apprentissage de qualité permet une progression adaptée à chacun.

Nous vous proposons ainsi des cours de guitare le mardi à Bouclans et de piano le lundi dans la salle de musique de l'Espace Saint Léger.

Nous vous proposons ainsi des cours de guitare le mardi à Bouclans et de piano le lundi dans la salle de musique de l'Espace Saint Léger.

Une audition fin mai/début juin vient clôturer l'année musicale.

Pour tous renseignements, contactez :

Isabelle THEVENON (Bouclans) au 03 81 60 15 40

Isabelle PETIT (Naisey) au 03 81 63 04 06

## Judo Club Nancray

La reprise des cours de judo pour la nouvelle saison a eu lieu dès le mercredi 1er septembre au dojo de Nancray (entrée à l'arrière de la salle du Vaizot).

Voici les horaires :

- Séances compétiteurs (nés en 2011 et avant) : mercredi de 15h30 à 17h
- Nés en 2016 - 2017 : mercredi de 17h à 18h
- Nés en 2014 - 2015 : mercredi de 18h à 19h
- Nés en 2012 - 2013 : vendredi de 17h30 à 18h30
- Nés en 2010 - 2011 : vendredi de 18h30 à 20h00
- Nés en 2009 et avant : vendredi de 20h00 à 21h30

*Les années de naissance sont données à titre indicatif.*

*En effet, les professeurs ajusteront les groupes en fonction du nombre de licenciés, de l'ancienneté (ceinture) et des compétences.*



Concernant la reprise des et après consultation auprès des services

de la préfecture, voici les règles :

- Le pass sanitaire sera demandé à tous les adultes sans limite de jauge, dès début septembre.
- Le pass sanitaire sera demandé à tous les jeunes de plus de 12 ans à compter du 30 septembre prochain.
- Le pass sanitaire sera également obligatoire pour les professeurs.
- Le pass sanitaire ne sera pas demandé pour les enfants de moins de 12 ans.

**IMPORTANT :** Aucun entraînement et aucune compétition ne seront autorisés sans le pass sanitaire.

Ces règles seront mises en place pour une durée indéterminée.

Enfin, le pass sera vérifié à chaque séance au début de la saison, dès septembre et au cours de la saison pour ceux qui atteindront 12 ans durant l'année.

Contact : [nancray.judoclub@gmail.com](mailto:nancray.judoclub@gmail.com)

Plus de renseignements : <https://judoclubnancray.ffjudo.com/>



## Rentrée des ateliers 2021-22 des Artistes à la Campagne

### Descriptif de quelques lignes de l'activité

Remplie d'espoir et d'énergie, l'Association Des Artistes à la Campagne est de retour avec sa rentrée annuelle des activités ! Au programme : théâtre d'impro (enfants, ados), **arts plastiques avec une nouvelle intervenante Jessica Jeanparis (enfants à partir de 6 ans)**, chorale, théâtre avec la compagnie Décalage Immédiat, poterie, couture, cuisine et une nouveauté 2021 **Ecriture et Théâtre avec Elise Rodriguez (ados à partir de la seconde et adultes)**.

### Modalité d'inscriptions

**Formulaires d'inscriptions sur [www.artistesalacampagne.fr](http://www.artistesalacampagne.fr)**

### Séances d'essai

Une séance d'essai gratuite, à partir de la deuxième séance : engagement pour la saison entière. Réduction de 15€ sur la deuxième activité dans la même famille.

### Protocole sanitaire

Nous sommes soumis à mettre en place le *Pass sanitaire* pour tous les participants à partir de 12 ans. (vaccin, attestation de bon rétablissement de la COVID-19, test PCR, antigénique ou auto-test)

### Contact

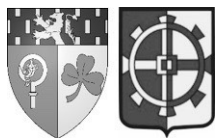
[artistesalacampagne@gmail.com](mailto:artistesalacampagne@gmail.com)

07.82.81.96.34

[www.artistesalacampagne.fr](http://www.artistesalacampagne.fr)

Facebook : Artistes à la Campagne

Instagram : [artistesalacampagne](https://www.instagram.com/artistesalacampagne)



**Retrouvez-nous sur « [apbouclans.clubeo.com](http://apbouclans.clubeo.com) » et sur notre page Facebook « Amicale Pongiste Bouclans »**

L'Amicale Pongiste Bouclans a repris le chemin de l'entraînement après plus de 8 mois d'arrêt.

Le Club est très heureux d'avoir retrouvé ses joueurs et ses dirigeants après de longs mois où la vie semblait s'être arrêtée.

Vous souhaitez intégrer l'APB ? En tant que joueur(euse) ou dirigeant(e) ? En loisir ou en compétition ? Venez découvrir notre sport !

L'Amicale Pongiste Bouclans vous accueillera avec plaisir à ses créneaux d'entraînements.

Ceux-ci sont programmés le mercredi et le jeudi à 19h30 à l'Espace Culturel selon la catégorie.

Le championnat par équipes a lieu le vendredi soir et les compétitions individuelles

le samedi ou le dimanche selon la catégorie d'âge.

La présentation d'un pass sanitaire valide est obligatoire pour toutes les personnes majeures, et le sera, à partir du 30 septembre, pour les mineurs de 12 à 17 ans.

Pour l'heure les personnes de moins de 12 ans sont exemptées de pass sanitaire.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :  
Valentin Bugnet au 06 89 99 39 59  
[valentin.budget@gmail.com](mailto:valentin.budget@gmail.com)

N'hésitez pas à en parler autour de vous ! Bonne ambiance garantie 😊

## Bienvenue à l'Association des cavaliers du Chanois

*C'est dans cet environnement convivial, divertissant et sportif que sont enseignées les disciplines équestres de sauts d'obstacles, de dressage et d'équifeel.*

*Vous évoluez à votre niveau grâce à notre équipe enseignante.*

*A tout âge intégrez une cavalerie débutante jusqu'aux niveaux amateurs.*

*Le poney club encadre les plus petits pour qu'ils découvrent le monde du cheval au travers de séances ludiques et de jeux.*

*Des stages de perfectionnements sont proposés ainsi que le passage des examens fédéraux.*

*La proximité de la forêt vous offre de super promenades à cheval.*



Le Football club du Premier Plateau est une association, issue de la fusion du club de Bouclans-Gonsans et du club de Osse-Nancray.

Une école de foot labélisée avec des éducateurs diplômés accueillent les enfants dès 6 ans. Un groupement avec Montfaucon permet l'accueil des plus de 13 ans. Le club c'est aussi, des équipes seniors motivées et une place importante pour la convivialité. Avec des infrastructures de bonne qualité, et un projet sportif à la hauteur de toutes les attentes, garçon, fille, homme, femme, venez essayer le foot !

Contact club : Mohamed Rod : 06 20 91 60 85

L'association MAM Les Bouilles d'Anges gérée par Laurence et Fanny, professionnelles de la Petite Enfance, accueille vos enfants âgés de 2 mois à 12 ans dans des locaux spécialement aménagés pour l'éveil et la socialisation de l'enfant.

La MAM est à mi-chemin entre l'assistance maternelle à domicile et la crèche, tout en gardant le côté familial et chaleureux.

Horaires d'ouverture : 6h30-18h30  
Contacts : Laurence : 06 72 66 98 12  
Fanny : 07 86 59 57 02  
[bouillesdanges@gmail.com](mailto:bouillesdanges@gmail.com)



# COMICE

DE

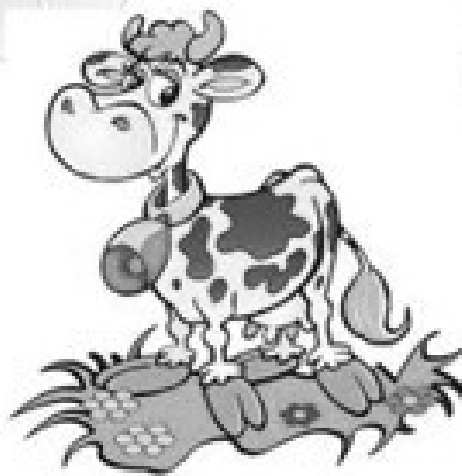
# NANCRAY

09 Octobre 2021

AU GAEC DES  
ARCOMES  
au centre du village

Repas midi sur  
réservation au  
0698903507

Buvette  
sur place



Programme de la journée :

**09h30** - Classement des animaux

**12h00** - Prix spéciaux suivis des lots d'élevage

**14h30** - Discours des officiels suivis du vin d'honneur

**15h30** - Défilé des veaux avec les enfants et des lauréates

**PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE**

**Venez nombreux !!!**



## AGENCE POSTALE COMMUNALE

Après un mois de travaux, l'agence postale de Bouclans entièrement rénovée ouvrira ses portes le 5 octobre 2021 prochain, avec des horaires élargis.

L'agence postale communale propose au public les produits et services suivants :

- **Produits et services postaux**

- Affranchissements (lettres et colis ordinaires ou recommandés)
- Vente de produits : Timbres à usage courant dont timbres et carnets de timbres philatéliques, enveloppes prêt-à-Poster par lots, emballages colissimo, emballages à affranchir, prêt-à-expédier, chronopost, pack déménagement, pack garde du courrier, enveloppes de réexpédition, dépôts d'objets y compris recommandés (hors objets sous contrat, objets en nombre et valeur déclarée), retraits d'objets y compris recommandés (hors poste restante, valeur déclarée et Chronopost), services de proximité : contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité, dépôt des procurations courrier, etc.

- **Services financiers et prestations associées**

- Retrait d'espèces du titulaire du compte dans la limite de 350 euros par période de 7 jours,
- Transmission au bureau d'attache pour traitement direct selon les règles en vigueur des demandes de services liées aux CCP, des demandes d'émission de mandat cash, d'un montant maximum de 350 euros, des procurations liées aux services financiers, des versements d'espèces sur son propre compte, dans la limite de 350 euros par période de 7 jours, des demandes de dépôt de chèques sur CCP et comptes épargne, etc.

- **Produits tiers**

- Vente de produits et services de téléphonie « La Poste Mobile »
- Vente de produits et services de Partenaires de La Poste.

- **Ilot numérique**

Mise à disposition en libre-service dans le local recevant le public de l'agence postale d'un ilot numérique composé d'un ordinateur (PC) connecté à internet et à une imprimante multifonctions. Le public pourra accéder à des informations relatives au Groupe La Poste, ses produits et services, aux différents services publics et administrations, à la commune, à l'office de tourisme de la commune et à tout autre service.

La levée du courrier s'effectue toujours dans la boîte murale  
apposée sur la façade du bâtiment.

En dehors de ces services, vous pouvez vous adresser aux bureaux de poste les plus proches à Valdahon, Saône ou Baume les Dames.

Ce nouveau service public est important pour le lien social, et pour le service rendu à la population. Le maintien et l'extension des services publics témoignent du dynamisme et favorisent l'attractivité d'un bourg.



# Espace France Services



**UN NOUVEAU MODE D'ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS DANS UN LIEU UNIQUE**

Alors que l'association MSAP a cessé son activité depuis plus d'un an à Bouclans, un nouveau bureau France Service labellisé ouvrira ses portes le 5 octobre prochain dans les locaux de la poste.

## France Services à Bouclans c'est :

Un espace informatique en accès libre (Internet, traitement de texte, ...)

De la documentation actualisée sur différents thèmes : la santé, la mobilité, l'emploi, la formation, l'accès aux droits, la retraite...

Un accueil personnalisé, en toute confidentialité

Un accompagnement à toutes vos démarches administratives

Un accompagnement aux démarches en ligne :









- Création d'une adresse mail
- Information sur France-Connect

Impression et numérisation de documents

Malika CHAPUIS et Fabienne WATRIN vous y accueilleront :

tous les matins du **mardi au samedi, de 9h à 12H**, ainsi que les **après midi des mercredi et vendredi, de 14h à 18h30**.

Elles seront vos interlocutrices privilégiées et vos relais auprès des grandes administrations : Caisse d'allocations familiales, Pole Emploi, Ministère de l'Intérieur, Assurance Maladie, Ministère en charge des Comptes Publics, La Poste, Mutualité Sociale Agricole, CARSAT, Ministère de la Justice et prochainement d'autres partenaires.

Les services proposés	
	<b>La Caisse des allocations familiales (CAF) :</b> Création d'un compte, aide aux services en ligne, à la compréhension des courriers, accompagnement pour les réponses, aide pour compléter votre dossier, aide au suivi de dossier en ligne, orientation pour les situations complexes ...
	<b>Pôle Emploi :</b> Aide à l'inscription et l'actualisation mensuelle, aide à la compréhension des courriers et à la rédaction des réponses, conseil et orientation dans la recherche d'emploi ...
	<b>Ministère de l'intérieur :</b> Création de compte, accompagnement aux demandes de permis de conduire, cartes grises, pré-demandes de cartes d'identité et de passeports ...
	<b>Assurance maladie :</b> Création d'un compte ameli, réalisation et suivi des démarches en ligne, téléchargement des attestations de droit, relevés de paiement, prise de RDV en ligne, aide pour compléter votre dossier...
	<b>Finances publiques – Impôts :</b> Création de compte, aide à la déclaration des revenus en ligne et paiement en ligne, aide à la compréhension des courriers reçus, aide pour compléter votre dossier...
	<b>MSA (Sécurité sociale agricole) :</b> Création du compte, accompagnement aux services en ligne, aide aux différentes demandes (APL – Retraite – Autre ...), suivi des déclarations trimestrielles RSA, aide pour compléter votre dossier...
	<b>Assurance Retraite :</b> Création d'un compte, aide à l'établissement des dossiers retraite (demandes, informations), téléchargement des relevés de carrière, aide pour compléter votre dossier ...
	<b>La Poste :</b> Aide à l'utilisation des outils en ligne, création d'adresse mail / de compte, affranchissement et achat des produits en ligne, envoi et suivi du courrier ...
	<b>Ministère de la Justice -</b> Orientation et information sur le droit du logement, de la famille, du travail, le droit administratif, les problèmes de voisinage, la responsabilité civile ...

**France Services à Bouclans c'est :**

Un espace informatique en accès libre (Internet, traitement de texte, ...)

De la documentation actualisée sur différents thèmes : la santé, la mobilité, l'emploi, la formation, l'accès aux droits, la retraite...

Un accueil en toute confidentialité

Un accompagnement aux démarches administratives

Un accompagnement aux démarches en ligne :

- Création d'une adresse mail
- Information sur France-Connect
- Impression et numérisation de documents

**HORAIRES D'OUVERTURE**

Mardi	de 9h à 12 h
Mercredi	de 9h à 12 h - de 14h à 18h30
Judi	de 9h à 12 h -
Vendredi	de 9h à 12 h - de 14h à 18h30
Samedi	de 9h à 12 h

**France services**  
Liberté Égalité Fraternité

Santé, famille, retraite, recherche d'emploi...  
**Les services du quotidien à moins de 30 minutes de chez vous.**

2 AGENTS À VOTRE SERVICE

L'État et ses partenaires sont à vos côtés :

**Pour nous contacter :**

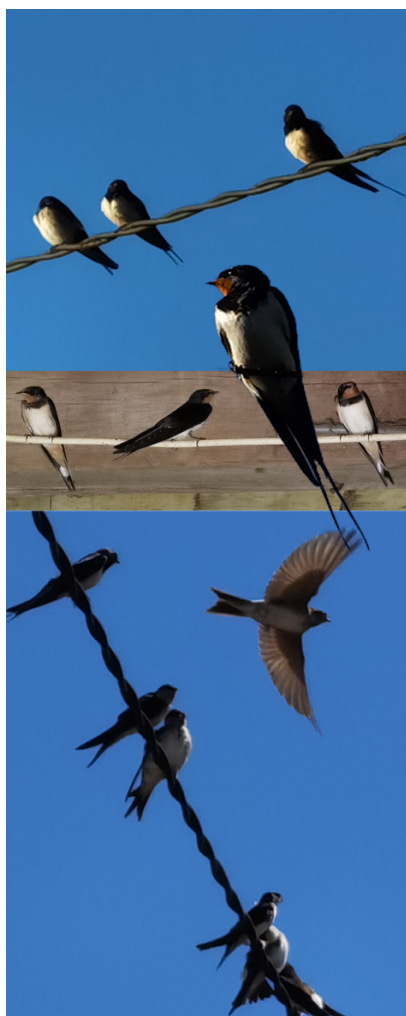
📍 1 place de la Poste - 25360 BOUCLANS

✉️ franceservices@bouclans.fr

☎️ 03 81 52 24 41

**Espace France services**

Commune nouvelle de Boudans



Soyez informés rapidement des actualités de Bouclans directement sur votre smartphone grâce à l'application **Politeia**



- **Actualités sur la commune** en temps réel (coupure d'eau, panne d'électricité...)
- **Accès facile aux informations** (horaires et contact Mairie, associations, professionnels de santé, services sur la commune...)
- **Effectuez des signalements** auprès de la mairie (incivilité, sécurité, cadre de vie, etc)

Cette Application est gratuite et très simple d'utilisation ! N'hésitez plus et rendez-vous sur Appstore ou Google store pour la télécharger !

**Infos pratiques mairie**

Mardi : 9h00 - 12h00  
 Jeudi : 9h00 - 12h00  
 Vendredi : 14h00 - 17h30  
 Samedi : 9h00 - 12h00  
 Tel : 03 81 55 20 19  
 mairie.bouclans@wanadoo.fr

**Politeia : Bouclans**